

Publié le 24 octobre 2024

Spl et contrôle analogue : jamais 2 sans 3...

A la suite des deux premières sessions comprenant plus de 100 inscrits, la FedEpl réitère pour la dernière fois l'Epl Expertise, le 5 décembre prochain : Spl et contrôle analogue, quels dispositifs utiles et bonnes pratiques. Ouvert à toutes les Spl et aux collectivités territoriales, cette journée dispense les bonnes pratiques, les échanges entre Spl, des analyses juridiques et des retours d'expériences.



Un programme taillé sur mesure qui aborde toutes les dimensions du contrôle analogue

Le 5 décembre, c'est 7 heures dédiées à l'appréhension de la notion de contrôle analogue : Power Point et décryptage du droit obligé, mais aussi partages de bonnes pratiques, pas de coté sur les expériences recensées et qui fonctionnent, conseils d'avocats, observations des chambres régionales des comptes, rôle du président de la Spl, degré d'implication des services de la collectivités, mobilisation de la gouvernance, clauses du règlement intérieur...C'est autant d'exemples de sujets toujours abordés de la même façon : la théorie et la pratique.

Une journée façonnée pour vous donner les clefs du contrôle analogue et vous faciliter la vie

Construite pour permettre le maximum d'échanges entre Spl et/ou collectivités mais aussi pour répondre aux interrogations pratiques et questions juridiques, **l'Epl Expertise permet un maximum de partages conséquents adossés aux commentaires du droit** et l'explicitation de dispositifs concrets à mettre en œuvre. Le guide contrôle analogue, dans sa version mis à jour de 2024, est distribué aux participants. Un cocktail déjeunatoire favorise l'échange. Les équipes de la FedEpl ainsi que Gilles Le Chatelier, avocat associé du cabinet Adaltys, seront à votre

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



écoute!

• <u>lien vers le programme et l'inscription</u>

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2